

Colloque du 22 avril 2025 organisé par la FRAB-AURA et la FNAB à Lempdes (63)

Compte rendu Gisèle Rigard (AMAP de Romagnat)

Crise du marché de la bio : les enseignements pour des filières biologiques fortes demain.

Regards croisés sur l'évolution des débouchés et perspectives sur l'avenir des filières.

Contexte : *le marché de l'agriculture biologique a subi durement le retournement de la consommation des ménages depuis 2021 sans que d'autres débouchés aient pris le relais. Des signes de reprise se font sentir depuis 6 mois sur certains segments du marché. Cette dynamique récente ne doit pas occulter la nécessité d'une prise de recul pour tirer les enseignements de la crise, imaginer l'organisation des filières biologiques demain et identifier les nouveaux relais de croissance pour le secteur.*

Programme :

Décryptage : Jérémy ROBIOLLE, directeur du développement et expert du marché alimentaire - Xerfi Specific.

Table ronde : (voir la présentation de chacun en page 3)

-Éric PIOLLE, maire de Grenoble

Frédéric FAURE, vice-président Biocoop

Jean-Pierre BUCHE, vice-président-Billon communauté

Claire ROCK, responsable des achats - Sabarrot

Sébastien COURTOIS, éleveur bio et président de Sodiaal Sud-Est

Nathanaël JACQUART, coprésident Auvabio

Jean-Philippe QUERARD, président fondateur - foodbiome

Ce que j'ai retenu du décryptage :

Constats de la crise : entre 2020 et 2024 moins 4,6% de volume de vente des produits issus de l'agriculture biologique. Baisse des ventes jusqu'à fin 2023, principalement en grandes et moyennes surfaces (- 16,2%), seulement -1% en magasins spécialisés tandis que les circuits courts ont continué à progresser (+24,5% sur 5 ans soit environ 5%/an contre plutôt 20%/an avant 2020).

Depuis 6 mois on observe une remontée des ventes partout mais plus fortement dans les boutiques spécialisées.

Comment explique-t-on cette crise ? résultats d'enquêtes :

1-Crise de la consommation alimentaire à domicile au profit de la restauration hors foyer (livraison restauration comprise) et de l'épargne (forte augmentation de l'épargne liée aux préoccupations de la situation économique).

2-Arbitrage de la consommation des ménages ceux-ci préférant consommer plus de services que d'aliments bio (augmentation des dépenses d'abonnements et d'équipements pour la maison). La baisse de consommation s'observe aussi sur l'automobile et le textile.

Qui consomment des produits issus de l'agriculture biologique ?

Principalement les personnes de plus de 65 ans (30%) contre 15% des 55-64 ans, 16% des 35 -54 ans, 17% des 25-35 ans et 8% des 18-24 ans.

Les personnes de + de 65 ans consomment de la bio pour des raisons de santé et parce qu'elles ont un plus fort pouvoir d'achat. Le vieillissement de la population et donc en faveur de plus de consommation du bio mais attention les personnes, en vieillissant, consomment (mangent) globalement moins.

Quels sont les freins à la croissance du bio dans les années à venir ?

-Contraintes par rapport aux revenus (bio peu accessible aux personnes modestes) .

-Ralentissement démographique (moins de naissances).

-Risque de pénuries (si filières en difficulté conduisant à des productions insuffisantes), 83% du bio consommés en France et d'origine française. La surface cultivée en bio a diminué en 2024 pour la première fois, la crise a ralenti les installations et encore plus les conversions.

-Difficultés de certains produits à effet de génération comme le vin (consommé par les plus de 50 ans), les plus jeunes consomment plutôt de la bière. Vont-ils passer au vin en vieillissant ?

Perspectives compte tenu des constats :

Les spécialistes pensent :

-que dans un contexte de stagnation séculaire en France +1 % d'augmentation de la consommation par an, le marché de la Bio devrait avoir une croissance de +2,5% entre 2025 et 2035, soutenu par le vieillissement de la population et les campagnes de communication santé-bio,

-que les grandes et moyennes surfaces devraient progresser plus vite que les commerces spécialisés (la reprise s'amorçant),

-que le e-commerce continue de prendre des parts de marché.

Remarques :

-la loi EGALIM va dans le bon sens (au moins 20% de bio dans la restauration collective), il faut qu'elle soit appliquée partout (courage politique des élus).

-Le segment des produits apéritif (hors boissons) est en forte hausse (+15% sur les 3 dernières années).

-La dernière campagne publicitaire pour la bio s'appuie sur le festif pour donner envie en plus des valeurs santé.

-La filière bio n'est pas assez soutenue en France par les pouvoirs publics (nos voisins allemands font beaucoup mieux) ; les décisions politiques sont à revoir (la part de la PAC vers le bio doit être augmentée).

CRISE DU MARCHÉ DE LA BIO : LES ENSEIGNEMENTS POUR DES FILIÈRES BIOLOGIQUES FORTES DEMAIN



Eric PIOLLE
Maire de Grenoble

Eric Piolle (Les Ecologistes) est maire de Grenoble. A la tête de la municipalité depuis 2014, il porte une ambition forte de soutien à l'agriculture biologique. Dans les restaurants scolaires, 65% des plats contiennent des produits sous sigle officiel de qualité de la loi EGALIM (SIQO) dont 51% en bio (2.5 millions d'euros d'achat, dont 1.2 millions auprès des acteurs du territoire). Dans les crèches, 95% des produits servis sont bio. La ville de Grenoble a récemment publié sa stratégie alimentaire dans laquelle elle présente son projet de nouvelle cuisine centrale qui lui permettra de favoriser les produits frais et de viser le 100% bio pour les établissements de restauration collective (crèches, écoles et EPHAD).

Co-gérant de la Biocoop Les Artisans à Firminy (42), Frédéric Faure est vice-président de Biocoop en charge des relations externes. Premier réseau de distribution spécialisée en France, Biocoop a renoué avec la croissance en 2024 (+8%). Ce rebond est essentiellement tiré par la hausse des ventes en volume grâce à une fréquentation accrue des magasins. L'enseigne représente environ 18% du marché de la bio en France et 0.8% du marché alimentaire français.



Frédéric FAURE
Vice-président
BIOCOOP



Jean-Pierre BUCHE
Vice-Président
BILLOM COMMUNAUTÉ

Agriculteur à la retraite, Jean-Pierre Buche est maire de Pérignat-ès-Allier et élu intercommunal. Il a été à l'initiative du Projet Alimentaire Territorial du Grand Clermont, qui est partenaire du programme « Ambition Positive », financé par la Banque des Territoires. Cette démarche fédère des acteurs du territoire pour structurer une filière blé-farine-pain bio, notamment à destination de la restauration collective. A l'échelle de sa commune Jean-Pierre Buche souhaite développer le portage foncier pour favoriser l'installation de maraîcher-es bio.

Claire Rock est responsable achats chez Sabarot, entreprise algérienne spécialiste des légumes secs et des céréales (dont la Lentille verte du Puy A.O.P. et le Petit Épeautre du Velay). Société à missions, Sabarot est labellisée PME+ depuis 2016. Débutée en 1996, son activité bio représente en 2025 environ 30% de son chiffre d'affaires sur les légumes secs et les céréales. Sabarot a récemment officialisé un partenariat tripartite pluriannuel avec Coopérative U et Fermes Bio (union commerciale de 3 coopératives 100% bio : Cocebi, Probiolor et Biocer). Depuis quelques années Sabarot constate par ailleurs une croissance notable de ses débouchés en restauration collective sociale, demandeuse de produits bio.



Claire ROCK
Responsable des Achats
SABAROT



Sébastien COURTOIS
Président
SODIAAL SUD EST

Éleveur bio dans le département du Rhône, Sébastien Courtois est président de Sodiaal Sud-Est, administrateur, et ancien responsable bio de la coopérative jusqu'en 2024. Sodiaal a lancé sa filière bio il y a 25 ans. En 2024 elle a collecté 190 millions de litres de lait bio dans 650 fermes (environ 1 000 éleveur-es). Elle commercialise le lait bio sous marque propre et sous marque distributeur. Elle est positionnée sur trois marchés : lait de consommation, fromage (notamment emmental) et poudres de laits infantiles.

Nathanaël Jacquart est maraîcher bio dans le Puy de Dôme et co-président du groupement de producteur-rices Auvabio, créé en 2019 pour structurer l'offre de fruits et légumes bio en Auvergne. Auvabio fédère 36 agriculteur-rices bio qui planifient collectivement leurs productions. Les débouchés d'Auvabio : magasins spécialisés, maraîcher-es en vente directe qui cherchent du complément de gamme, restauration collective, transformateurs.



Nathanaël JACQUART
Coprésident
AUVABIO



Jean-Philippe QUERARD
Président fondateur
FOODBIOME

Ancien directeur général délégué en charge de l'offre chez Elior France, Jean-Philippe Querard est président-fondateur de Foodbiome, entreprise à mission dont l'objectif est de retisser le lien entre alimentation et territoire. Foodbiome intervient comme bureau d'étude pour accompagner des dynamiques de relocalisation des filières portés entre autres par des collectivités territoriales ; et comme incubateur de projets en lien avec la reterritorialisation de l'alimentation (Cultive ; Ceinture Verte ; Kuupanda ; Cuisinons nos Paysages).